

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(26\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin au maire d'Esquéhéries, 7 mars 1887](#)

Jean-Baptiste André Godin au maire d'Esquéhéries, 7 mars 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 2 p. (361r, 362r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au maire d'Esquéhéries, 7 mars 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52291>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mars 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famelistère

Destinataire [Hauet, Jules Isidore \(1842-\)](#)

Lieu de destination Esquéhéries (Aisne)

Scripteur / Sriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin informe Hauet qu'il a reçu une lettre de l'agent voyer du Nouvion-en-Thiérache du 27 février 1887, relative à la cession d'une parcelle de terrain. Godin propose à Hauet de lui vendre la parcelle à son prix d'achat, à la condition que la commune d'Esquéhéries lui cède une partie de chemin abandonnée.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Information](#)

Personnes citées [Menu, Jules](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
7 mars 97

Monsieur le Maire,

J'ai reçu, en date du 27
février, une lettre de Monsieur
l'Agent-voyer du Nervion,
me demandant à quelles
conditions amiables pour-
rait s'effectuer, entre la
Commune d'Esquiehères
et moi, la cession d'une
parcelle de 6 ares 56 centiares,
formant l'emplacement
du chemin.

Monsieur Maire d'Esquiehères.

Je crois être raisonnable
en proposant à la commune
de lui vendre cette parcelle
au même prix que j'ai
acheté la propriété, soit
5.982 francs l'hectare,
prix porté en l'acte, frais
d'acte non compris.

Mais cette cession en rai-
son des frais de clôture
auxquels je serais obligé,
ne serait consentie à ce
prix qu'à la condition
que la commune me
règlementerait la partie du
chemin abandonnée

en face de mes propriétés.

Je pense, Monsieur le Maire, que vous trouverez cette proposition raisonnable et que le conseil l'acceptera.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Godin